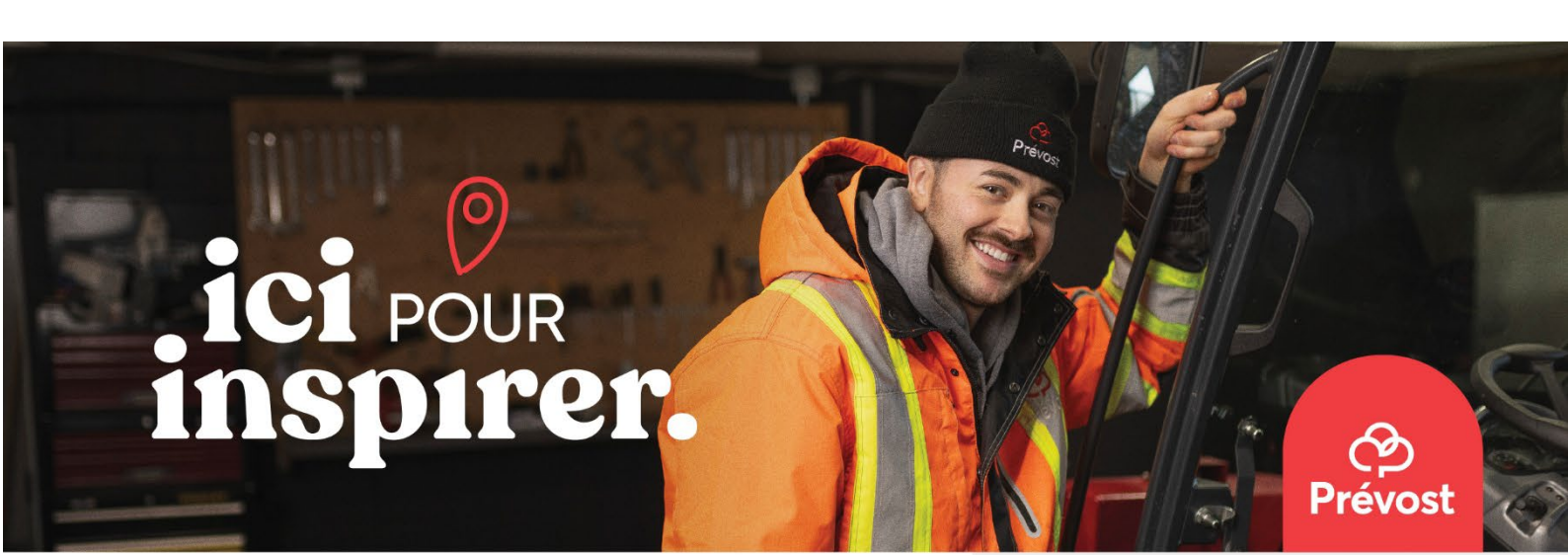




**ici POUR
inspirer.**



Opérateur machinerie lourde

Concours :

2026-24

Service :

infrastructures et ingénierie

Statut :

Permanent, temps plein

Entrée en poste :

Dès que possible

Sous l'autorité du Directeur du service des infrastructures et de l'ingénierie et l'encadrement du contremaître – voirie.

Principales tâches

- Opérer et conduire diverses machineries lourdes;
- Effectuer des travaux de déneigement réalisés en partie par l'équipe en régie, notamment le déneigement des trottoirs et des stationnements. Opérer un souffleur et procéder à l'épandage d'abrasifs;
- Effectuer des travaux de réparation ou de remplacement de ponceaux de drainage sur les chemins municipaux, pouvant également nécessiter des travaux manuels;
- Effectuer des travaux de nettoyage et d'entretien des fossés et des chaussées;
- Effectuer les changements d'huile et de filtres, le graissage ainsi que le remplacement des pièces d'usure;
- Préparer et installer des pièces d'équipement sur les véhicules municipaux;
- Remplir un rapport journalier de ses activités et le transmettre à son supérieur immédiat;
- Effectuer toute autre tâche connexe à ses fonctions.

Notre candidat idéal

- Démonstre un leadership axé sur les résultats et favorise le travail d'équipe;
- Accorde de l'importance au travail bien fait et respecte les attentes établies;
- Est disposé à travailler selon des horaires rotatifs et un calendrier préétabli.

À propos de la Ville de Prévost

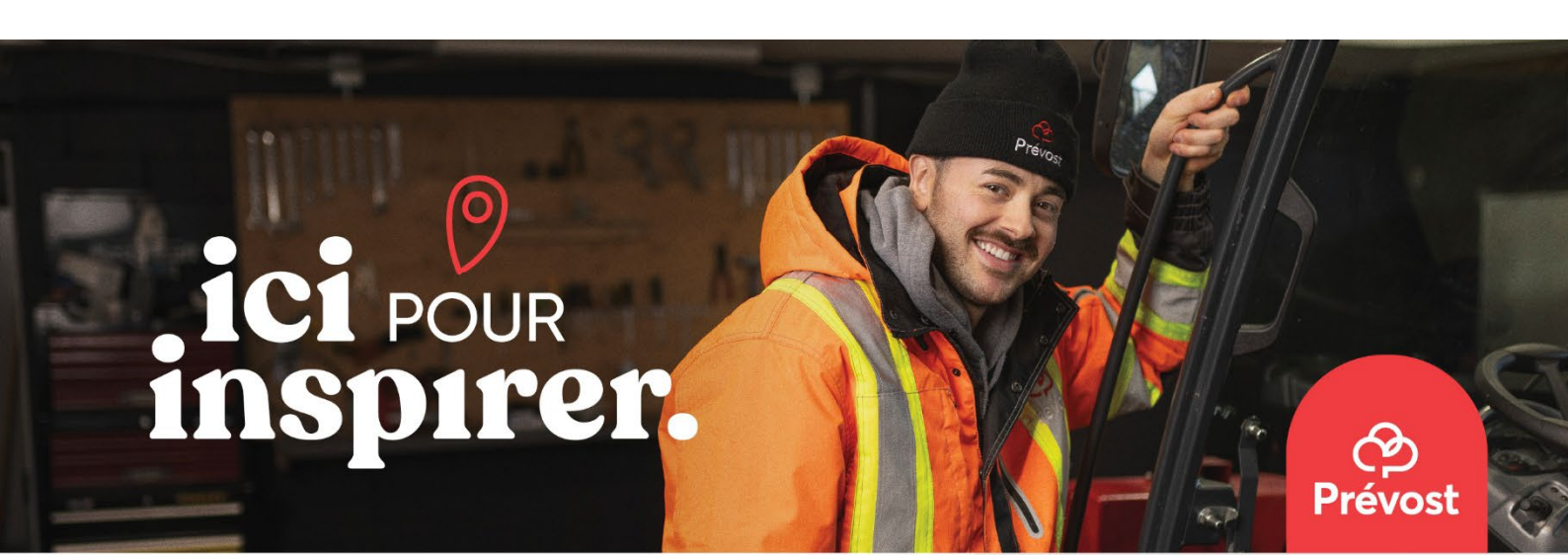
Proclamée 2^e ville au Québec où il fait bon vivre, la Ville de Prévost se caractérise par ses milieux de vie de qualité ainsi que par son périmètre urbain dynamique entouré de secteurs de villégiature. Destination de choix pour être le terrain de vie et de jeux de nombreuses adeptes de loisirs, de déplacements actifs et recherchant une terre d'accueil riche, diversifiée en activités et en services, tout en étant située près d'un pôle majeur en services et infrastructures. Avec près de 14 000 résidents, Prévost est en pleine expansion et se démarque par sa forte vitalité autant sur le plan développement résidentiel, commercial et industriel que par la mise en valeur de son paysage bâti et naturel.

Chef de file incontesté du monde municipal en environnement, la Ville de Prévost a fait parler d'elle au courant des dernières années sur plusieurs de ses projets innovants et uniques en pensant hors de la boîte et en n'ayant pas peur de ses convictions. Fort d'une équipe dynamique appuyée par un conseil qui priorise le développement durable, le Service de l'environnement fait office de facilitateur autant pour la population que pour les autres services municipaux.

Service des ressources humaines

2870, boul. du Curé-Labelle
Prévost (Québec) J0R 1T0

450 224-8888, poste 6285
emploi@ville.prevast.qc.ca



ici POUR inspirer.



Opérateur machinerie lourde

Connaissances requises

- Posséder un permis de conduire de classe 3. Un permis de classe 1 constitue un atout;
- Détenir un diplôme d'études secondaires (DES) ou une équivalence reconnue;
- Détenir un certificat de compétence de la Commission de la construction du Québec (CCQ) en lien avec l'emploi et/ou un diplôme reconnu en conduite de machinerie lourde (AEC ou DEP);
- Posséder des connaissances en mécanique constitue un atout.

Compétences spécifiques

- Posséder au moins deux (2) années d'expérience pertinente en lien avec les tâches de l'emploi;
- Démontrer de l'habileté et une bonne connaissance de la conduite de véhicules lourds motorisés, de leur fonctionnement et de leur entretien, ainsi que des mesures de prudence et de sécurité à respecter, de leurs capacités et de leurs limites;
- Posséder de l'expérience dans la conduite d'équipements tels qu'une rétrocaveuse, une pelle mécanique et un chargeur constitue un atout important.

Détails du poste et conditions de travail

- Poste permanent à temps plein, à raison de 36 heures par semaine;
- Taux horaire entre 30.77 \$ à 36.21 \$;
- Le salaire et les conditions de travail sont déterminés conformément à la convention collective en vigueur;
- Prime de disponibilité hivernale et, le cas échéant, prime de garde, conformément à la convention collective.

27 octobre 2026

Date limite pour soumettre votre candidature

Les personnes intéressées à ce poste doivent faire parvenir leur candidature, accompagnée d'un curriculum vitae et d'un court texte expliquant leurs motivations, **au plus tard le 27 octobre 2026** à : emploi@ville.prevast.qc.ca.

Nous vous remercions de votre intérêt à joindre l'équipe de la Ville de Prévost

Veuillez prendre note que **nous ne communiquerons qu'avec les personnes dont la candidature est retenue** et que tout autre dossier de candidature sera conservé et réévalué pour de prochaines opportunités.

La Ville de Prévost considère la diversité de ses talents comme une richesse, et croit et adhère au principe d'équité en matière d'emploi. L'usage du masculin n'a que pour but d'alléger le texte et n'a aucune intention discriminatoire.

Service des ressources humaines

2870, boul. du Curé-Labelle
Prévost (Québec) J0R 1T0

450 224-8888, poste 6285
emploi@ville.prevast.qc.ca